

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/06/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

L'an 2020, le 24 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni à la salle UNISSON, sous la présidence de Madame CLOUET Nathalie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/06/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/06/2020.

Vote
A la majorité
Pour : 17 Contre : 2 Abstention : 0

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, AYGALENC Monique, CHEDEMAIL Vanessa, CHEVALIER Mélanie, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme RUBLON Charlotte à M. ROBERT Elie, M. LOUAISIL Pascal à M. GLINCHE Eric

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture d'Ille et Vilaine
Le : 25/06/2020
Et
Publication ou notification du :
25/06/2020

A été nommé(e) secrétaire : M. POTTIER Christian

20-038 – Tarifs restaurant scolaire et garderie

Le Conseil Municipal

FIXE le tarif de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 comme suit:

	TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2020-2021
enfants des classes maternelles et primaires	3,75 €

et le tarif de la garderie municipale: 0,70 € les 30 minutes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 25/06/2020
Le Maire
Nathalie CLOUET



REÇU LE

26 JUN 2020

PREFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE